



**COMMUNIQUÉ**  
*Pour diffusion immédiate*

### ***Sommet syndical policier 2018***

## **Les policiers inquiets d'un environnement juridique qui favorise de plus en plus le désengagement**

**Montréal, le mercredi 30 mai 2018** – Les trois plus grandes associations syndicales policières du Québec, soit l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ), la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ) et la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM), ont réuni tous leurs représentants syndicaux aujourd'hui à Montréal dans le cadre d'un sommet syndical lors duquel ont été abordés plusieurs dossiers touchant la communauté policière.

De façon manifeste, il a été réitéré que la préoccupation la plus immédiate des policiers et policières vient d'un environnement juridique leur faisant craindre qu'une erreur de bonne foi les mène en prison avec une peine minimale de quatre ans. « Les policiers et policières ont l'impression qu'on leur demande de prendre tous les risques mais que si les choses tournent mal, la prison leur pend au bout du nez » a souligné le président de l'APPQ, monsieur Pierre Veilleux. « L'environnement légal doit être adapté pour que les policiers puissent intervenir sans craindre d'être condamné à quatre ans de prison pour avoir fait leur possible » a ajouté le président de la FPMQ, monsieur Robin Côté. « Le danger, c'est que les policiers et policières se désengagent et évitent d'initier des interventions qui risquent de leur valoir des années de problèmes juridiques » a déclaré le président de la FPPM, monsieur Yves Francoeur.

Le sommet a également permis de traiter, entre autres, des régimes de négociation des conventions collectives, de l'évolution de la jurisprudence, de la loi 20 sur le port de l'uniforme prétendant empêcher les moyens de pression vestimentaires ainsi que des réseaux sociaux.

Ayant réuni plus de quatre cents représentants syndicaux, le remarquable succès de l'évènement a permis d'additionner les solidarités et d'intensifier la collaboration entre les organisations syndicales policières du Québec.

-30-

Source :                    Laurent Arel  
                                 APPQ  
                                 [laurent.arel@gmail.com](mailto:laurent.arel@gmail.com)  
                                 514-823-8474

                                 Alexandre Banville  
                                 FPMQ  
                                 514-772-2984  
                                 [abanville@coopbelvedere.com](mailto:abanville@coopbelvedere.com)

                                 Martin Desrochers  
                                 FPPM  
                                 [martind@fppm.qc.ca](mailto:martind@fppm.qc.ca)  
                                 514-913-0708